



Adte-toi ! 30 septembre 2013

Adte : Association pour le développement technologique en éducation
L'Adte a pour but de promouvoir et de développer l'utilisation pédagogique et administrative des logiciels libres dans l'enseignement supérieur
Adte-toi ! est le bulletin de l'Adte.

Bonjour,

1. Le 100^e billet du blogue [Logilibre](#) vient de paraître sous le titre : « [Les points forts du Logiciel libre](#) ». Trois autres billets qui viennent de paraître sont issus, comme lui, de réponses au [Sondage libre](#) dont les résultats seront dévoilés lors du [Colloque libre](#) de l'Adte, le 16 octobre 2013, à Lévis : [Les points du logiciel libre à améliorer](#), [Logiciels propriétaires remplacés par des logiciels libres](#) et [Logiciels libres recherchés par fonction](#). Merci de collaborer par vos commentaires.
2. La 67^e inscription au colloque est celle d'Antony Laquerre, qui présentera le modèle Koha (mutualisation, formation, communauté, collaboration entre plusieurs acteurs, dont les bibliothécaires, le CCSR, Libéo et l'APOP. Comme la nourriture sera fournie toute la journée (repas et trois pauses), il est nécessaire de s'inscrire pour prévoir les quantités.
3. N'attendez pas pour vous inscrire au colloque ni pour communiquer ce message à un collègue professeur, professionnel, cadre ou technicien : <http://www.framadate.org/studs.php?sondage=9t3l8gc4gop54kl7> et envoyez vos coordonnées plus complètes ainsi que votre choix d'atelier à info@adte.ca - le [programme](#) du colloque est final.
4. Les 18 établissements collégiaux et universitaires (établissement, service ou groupe de recherche d'un établissement) membres de l'Adte, ainsi que les 5 entreprises ou organismes membres associés, sont appelés à atteindre, si possible, leur quota de 10 membres individuels sans frais.
5. La [motion d'appui au logiciel libre](#) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale est historique. Il reste que la loi est timide, puisque la France a décidé récemment que les logiciels libres seraient « favorisés » dans l'Enseignement supérieur (et pas seulement « considérés »).
6. Nouvelles des projets :
 - a. Sage : Éric Gaul (Mathématiques) a enregistré sa présentation du projet sous la forme d'une capsule vidéo en vue du colloque. Merci !
 - b. Adaptation Linux : une rencontre de travail aura lieu à Québec avec Savoir-Faire Linux. À suivre.
 - c. Gimp : le [CELL](#) suit ce projet. Nous en sommes à la collecte des besoins d'adaptation. Quels sont les vôtres ?
 - d. ProjectLibre : le [CELL](#) suit ce projet. une offre de formation en ligne de l'APOP est en élaboration. Merci !



- e. LibreOffice : des offres de service, incluant la formation et la maintenance (aux niveaux L1, L2 et L3), existent maintenant. Un appel d'offres devra être réellement fait cette fois-ci. Nous y verrons tous ensemble.
 - f. Open-Sankoré : c'est un projet phare provenant de l'ordre primaire-secondaire, suivi par le Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles dans les réseaux. Il en sera question au colloque.
 - g. Logiciel libre de clip vidéo et de montage : il y a place ici pour un nouveau projet dont le Québec serait l'initiateur et qui répondrait aux besoins générés par la classe inversée. Un groupe de programmeurs peut se mettre à l'œuvre rapidement. Me contacter pour plus de détails.
7. Deux lectures sont recommandées : [Culture libre](#), de Lawrence Lessig, et [Richard Stallman et la révolution du logiciel libre](#).
8. Saviez-vous que :
- a. Le nom du blogue de l'Adte : « Logilibre » a été trouvé par Bruno Lavoie, conseiller pédagogique au Cégep de Rimouski;
 - b. Le nom du bulletin de l'Adte : « Adte-toi ! » a été trouvé par Rafael Scapin, *Coordinator of Educational Technology à Dawson College*.
9. La licence *Creative Commons* BY SA est celle du blogue Logilibre. Nous vous recommandons de l'adopter dans vos publications, afin que les idées circulent sans frein. Son logo est en pièce jointe de ce message. Le lien explicatif est le suivant : [Licence Creative Commons Paternité – Partage des Conditions Initiales à l'Identique 3.0 Unported](#)
Ne rien mettre, c'est déclarer un copyright implicite. Merci de vérifier vos blogues et vos publications qui s'y prêtent.

Bonne semaine,



Pierre Cohen-Bacrie
Adte, président
Logiciels libres dans l'enseignement supérieur
4920, boul. St-Jean, suite #130, Pierrefonds (Québec) H9H 4B2
Blogue Logilibre : <http://adte.ca/logilibre>
Site web : <http://adte.ca>
pierre@adte.ca

